



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE

N° Spécial

19 septembre 2017

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DDCS du 19 septembre 2017

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE	Page
DDCS n° 2017-099	14.09.2017	Arrêté portant désignation des membres de la Commission consultative des enfants du spectacle des Hauts de Seine	3

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

**ARRETE DDCS N°2017-099 DU 14 SEPTEMBRE 2017 PORTANT DESIGNATION
DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ENFANTS DU
SPECTACLE DES HAUTS-DE-SEINE**

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- Vu** les articles L.7124-1 à L.7134-35 et R.7124-1 à R.7124-38 du code du travail ;
- Vu** le décret du 23 août 2016 portant nomination de monsieur Pierre SOUBELET, en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine ;
- Vu** l'arrêté DDCS n°2014-81 du 22 septembre 2014 portant désignation des membres de la commission consultative des enfants du spectacle des Hauts-de-Seine ;
- Vu** l'arrêté DDCS n°2017-001 du 16 janvier 2017 portant modification de la composition de la commission consultative des enfants du spectacle des Hauts-de-Seine ;
- Vu** l'ordonnance de la cour d'appel de Versailles n°240-2017 du 13 septembre 2017 portant désignation des magistrats siégeant à la commission consultative des enfants du spectacle des Hauts-de-Seine ;

Sur proposition de la directrice départementale de la cohésion sociale des Hauts-de-Seine ;

ARRÊTE

Article 1^{er}.- La commission dont l'avis est requis pour l'emploi des enfants dans les spectacles et les professions ambulantes ou comme mannequins dans la publicité et la mode, ainsi que pour délivrer les agréments des agences de mannequins en vue d'engager des enfants, est composée des membres titulaires ci-dessous désignés :

- Madame Marguerite AURENCHE, en qualité de magistrate chargée des fonctions de juge des enfants, désignée par le premier président de la cour d'appel de Versailles, présidente ayant voix prépondérante en cas de partage des voix,
- La directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale, agissant sur délégation du recteur d'académie, ou son(sa) représentant(e),
- La directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, ou son(sa) représentant(e),
- La directrice départementale de la cohésion sociale, ou son(sa) représentant(e),
- La directrice régionale des affaires culturelles, ou son(sa) représentant(e).

Article 2.- La commission est composée de la personne suppléante ci-dessous désignée :

- Madame Isabelle BOITEAU, en qualité de magistrate chargée des fonctions de juge des enfants, désignée par le premier président de la cour d'appel de Versailles, présidente ayant voix prépondérante en cas de partage des voix.

Article 3.- L'arrêté DDCS n°2014-81 du 22 septembre 2014 portant désignation des membres de la commission consultative des enfants du spectacle des Hauts-de-Seine et l'arrêté DDCS n°2017-001 du 16 janvier 2017 en modifiant la composition sont abrogés.

Article 4.- Le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine et la directrice départementale de la cohésion sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Nanterre, le 14 septembre 2017

Pour le Préfet et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture

Vincent BERTON

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD - DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>